## COMMUNE DE CHARRAT



## PLAN D'AFFECTATION DE ZONES



EOMY GE

DMY SA NUE DE LA GARE 21 / 1920 MARTIGNY 27 722 84 80 GEO ME

Martigny, juin 2020

Martigny,

D.S. (Degrés de sensibilité)

Zone de village

Zone collective

Zone collective B

II Zone de villas

Zone artisanale et industrielle

Zone d'intérêt public

Zone agricole de plaine

Zone de protection de la nature

Zone de protection du paysage

Zone agricole de coteau

Zone d'affectation différée

Zone de dépôt et de traitement de matériaux inertes

Zone de protection des captages d'eau potable

Plan d'affectation de zones homologué par le Conseil d'Etat en séance du 28 mars 1990.

Zone de dépôt et de traitement de matériaux inertes homologuée par le Conseil d'Etat en séance du 6 juin 2007.

En cas de contestation, seul le plan officiel à l'échelle du 1:4000 déposé à l'Administration communale fait foi.

